

Introduction

Le Pépite Show, organisé par Pépite Normandie, est l'événement annuel incontournable qui met en lumière les projets des étudiants entrepreneurs de l'année auprès des partenaires régionaux de l'écosystème entrepreneurial et des établissements d'enseignement supérieur du territoire. C'est alors l'occasion pour les étudiants entrepreneurs de donner de la visibilité à leur projet mais également de faire découvrir leur projet et le Pépite à leurs familles et amis.

La 3^{ème} édition du concours de pitchs aura lieu le jeudi 13 avril 2023 à Rouen, est organisé en partenariat avec la Caisse d'Épargne Normandie. Il se déroulera dans les locaux dudit partenaire à l'adresse : [151 rue d'Uelzen - 76230 Bois-Guillaume](#).

L'évènement sera diffusé en direct pour permettre aux partenaires et proches des pitchers de le suivre.

Coordonnées de l'organisateur

Pépite Normandie
Esplanade de la Paix – CS 14032 - 14032 Caen Cedex
pepите-normandie@normandie-univ.fr – 06 07 52 88 14

Calendrier

Inscription des pitchers : du 1er mars 2023 au 30 mars 2023

Session de pitch blanc : mardi 04 avril 2023 de 17h30 à 19h30

Date limite de transmission des slides : mardi 04 avril 2023 à 17h30

Concours de pitch : jeudi 13 avril 2023, selon le déroulé ci-dessous

- Arrivée à 17h30
- Concours de 18h à 20h
- Cocktail jusqu'à 21h

Article 1 – Eligibilité

Peut s'inscrire à ce concours de pitch, tout étudiant entrepreneur bénéficiant du Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE) pour l'année universitaire 2022-2023, délivré avant le 30 mars 2023 par le Pépite Normandie.

Article 2 – Modalités d'inscription au concours

15 places pitchers sont ouvertes pour cette édition 2023 du Pépite Show.

Les étudiants entrepreneurs éligibles doivent enregistrer leur inscription sur Pépitizy via l'url suivante : <https://pepите-normandie.pepitizy.fr/fr/events/21501>

Si le nombre d'inscriptions au concours dépasse les 15 places disponibles, une liste principale des pitchers et une liste complémentaire seront réalisées par l'équipe du Pépite Normandie, suite aux prestations réalisées lors de la session de pitch blanc du 04 avril 2023 et selon les critères suivants :

Page 1 sur 4



- Qualité de la prestation réalisée au pitch blanc et aisance à l'oral
- Slides prêtes pour le pitch blanc
- Capacité à entendre les remarques et à ajuster le pitch si nécessaire

Article 3 – Modalités du pitch

Les étudiants entrepreneurs inscrits au concours devront préparer un pitch répondant aux critères suivants :

- 2mn de pitch maximum (NB : les pitch seront chronométrés)
- 3 slides maximum pour appuyer le pitch
- Présentation d'un prototype ou d'un concept de solution matérialisé
- Prestation préparée, répétée et testée lors de la session de pitch blanc du mardi 04 avril 2023

Les étudiants entrepreneurs pourront pitcher en équipe, mais uniquement avec leurs coéquipiers de projet si, et seulement si, ils sont également inscrits au Pépité Normandie pour l'année universitaire 2022-2023.

Article 4 – Engagement des pitcheurs

Tout inscrit au concours s'engage à :

- Respecter le règlement du concours
- Accepter la diffusion live de leur pitch
- Envoyer par mail les 3 slides maximum appuyant le pitch pour le mardi 04 avril 17h30 à l'adresse : pepите-normandie@normandie-univ.fr
- Participer à la session de pitch blanc prévue le mardi 04 avril de 17h30 à 19h30 en visioconférence. Le lien sera envoyé par mail aux inscrits au plus tard la veille
- Être présent **sur place** le jour du concours, à l'adresse indiquée à l'introduction de ce règlement
- Pitcher le jour du concours
- Informer le plus tôt possible les organisateurs du concours en cas d'abandon, par mail à l'adresse : pepите-normandie@normandie-univ.fr

Article 5 – Modalités de vote

Ce sont les membres du public présents le jour du concours qui pourront voter pour leurs pitches favoris. Il s'agira de partenaires de l'écosystème régional de l'entrepreneuriat, de représentants des établissements du territoire et des étudiants entrepreneurs du Pépité Normandie non-inscrits au concours ; tous invités par le Pépité Normandie.

Les votes se feront par voie numérique, via l'outil Wooclap, sous la surveillance de l'équipe du Pépité Normandie. L'url de vote sera communiquée sur place le jour J au public votant.

Un classement des 3 meilleurs projets (ayant reçu le plus de votes) sera réalisé et déterminera les 3 vainqueurs du concours.

Article 6 – Récompenses et modalités de versement

Les 3 vainqueurs se verront attribuer les récompenses comme suit :

- 1^{ère} place : 100€



- 2^{ème} place : 80€
- 3^{ème} place : 60€

Un virement sera opéré sur le compte bancaire des gagnants après avoir transmis un RIB et tout document administratif demandé par mail par le Pépité Normandie, dans la semaine suivant le concours de pitch

Un prix spécial « Prix Féminin » sera remis par la Caisse d'Epargne Normandie. Toute étudiante entrepreneure éligible au concours peut concourir à ce prix en le confirmant sur le formulaire d'inscription. Dans ce cas, toutes les candidatent à ce prix acceptent que le Pépité Normandie diffuse leurs slides au dit partenaire, qui choisira son projet féminin coup de cœur en amont du concours. Bien évidemment, le partenaire est tenu à un accord de confidentialité.

La récompense prévue par le partenaire est :

- 100€ ;
- Un accompagnement par un expert Caisse d'Epargne Normandie ;
- L'intégration au dispositif des Audacieux Normands ;
- L'intégrer le réseau Femmes & Challenges (sous réserve du respect des critères mentionnés sur la page d'accueil du site : <https://www.femmesetchallenges.fr>)

Les 100€ de récompense du Prix Féminin seront versés par Pépité Normandie sur la dotation versée par la Caisse d'Epargne Normandie. En revanche, concernant les trois autres parties de la récompense, c'est le partenaire qui contactera directement la gagnante pour lui faire part des modalités de mise en œuvre de la récompense.

Article 7 – Engagement des gagnants

Les vainqueurs du concours s'engagent à :

- Transmettre par mail au Pépité Normandie les documents administratifs demandés et nécessaires au versement de la récompense
- Accepter que le Pépité Normandie diffuse, sur ses réseaux sociaux et son site internet l'information sur leur réussite, avec à l'appui une photo, un texte succinct de présentation du projet et éventuellement une interview.
- Valoriser son prix sur un post sur ses réseaux sociaux (du projet ou à défaut, personnels) en citant le Pépité Normandie et/ou afficher son logo, sauf s'il ne dispose d'aucun compte

Article 8 – Prise en charge du transport des pitcheurs

Tout pitcheur dépendant d'un autre campus que celui de Rouen pourra prétendre à une prise en charge de son transport jusqu'au lieu du concours, selon les modalités suivantes :

- **Train** : il est possible de demander au Pépité Normandie l'achat d'un billet de train aller-retour. Aucun remboursement de billet de train acheté par les pitcheurs ne sera effectué.
- **Covoiturage** : les pitcheurs peuvent venir avec leur propre véhicule et être remboursé si, et seulement si, un covoiturage est organisé entre eux. Le remboursement de covoiturage type blablacar est également possible.

Pour cela, les pitcheurs doivent envoyer le formulaire de demande de prise en charge du transport dument rempli ([téléchargeable en cliquant ici](#)) par mail avant le 04 avril 23h à l'adresse : pepite-normandie@normandie-univ.fr



Article 9 – Acceptation du règlement

Tout candidat inscrit au concours reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les dispositions.